

Le trafic fluvial interrompu sur le Rhône après un accident de péniche

Un bateau chargé de chlorure de vinyle, un composé servant à la fabrication de PVC, a été endommagé en sortant d'une écluse à Sablons, dans la nuit de lundi à mardi.

L'écluse va devoir être réparée, ce qui génère une incertitude sur la reprise du trafic sur le Rhône avant son interruption programmée pour des travaux habituels de maintenance le 9 mars.

Le trafic fluvial est interrompu sur le Rhône au moins jusqu'à la fin de la semaine, après l'accident d'une péniche transportant un produit chimique toxique, a-t-on appris mercredi auprès de la préfecture de l'Isère.

Le bateau chargé de chlorure de vinyle, un composé servant à la fabrication de PVC, a été endommagé en sortant d'une écluse à Sablons (Isère), dans la nuit de lundi à mardi.

L'accident a provoqué une fuite de faibles quantités de ce gaz. La fissure a depuis été colmatée mais reste sous surveillance, a-t-on ajouté de même source. « Les accidents de ce type sont rarissimes, car le transport fluvial est très sûr », a souligné la directrice régionale de Voies navigables de France (VNF) Cécile Avezard, en soulignant que le précédent accident dans une écluse sur le Rhône remontait à 1998.

Périmètre de sécurité

Une autre embarcation est arrivée sur place mardi soir afin de pomper les 2.200 tonnes de chlorure de vinyle que contient la péniche endommagée.

Les opérations se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la semaine. D'ici là, un périmètre de sécurité de 400 m est maintenu autour de la péniche et la navigation fluviale est interrompue.

L'écluse va devoir être réparée, ce qui génère une incertitude sur la reprise du trafic sur le Rhône avant son interruption programmée pour des travaux habituels de maintenance le 9 mars, a indiqué Mme Avezard, lors d'une présentation à la presse des résultats 2019 de VNF. « On ne sait pas encore si on va pouvoir renaviguer avant le 9 mars », a-t-elle reconnu.